

SERVICE ECONOMIQUE ET FINANCIER

s.C.41.129.1.1. - LA/RIN

Berne, le 23 août 1993

Note de dossier

L'engagement suisse en matière de lutte contre le blanchissage à l'avenir

Une séance de brainstorming avec nos collègues de la CFB et de l'OFJ a été consacrée le 20 août à l'avenir de notre engagement au plan international en matière de lutte contre le blanchissage. Cet exercice tentait de faire le point à la lumière :

- de la discussion sur l'avenir du GAFI qui bat actuellement son plein,
- des changements en perspective de l'équipe dirigeante au plan suisse (désengagement de M. Zuberbühler, CFB; la nomination de M. Pieth (ex OFJ) au poste de Professeur ordinaire à Bâle et le départ du soussigné.

Les éléments suivants peuvent être retenus :

1. Nous avons un intérêt éminent à soutenir l'enceinte multilatérale par excellence qu'est le GAFI. Ceci s'explique par un double besoin :
 - au plan interne, comme enceinte de référence pour parfaire notre dispositif législatif, et
 - au plan externe, pour éviter les expériences passées de mise sous pression par des pays individuels (EU).

D'une manière générale, les progrès de notre système légal et administratif ainsi que notre engagement, notamment dans le cadre du GAFI, ont contribué à rétablir notre crédibilité internationale.

Ayant le choix quant à l'assise institutionnelle future du GAFI, nous optons clairement pour la formule actuelle d'un groupe indépendant subordonné directement à nos ministres compétents et avec un secrétariat rattaché à l'OCDE. Nous nous opposerons à une intégration, par exemple dans le système des Nations Unies.



2. L'objectif stratégique de notre action restera celui d'éviter des distorsions de concurrence dues à des niveaux de régulation pas trop différents entre pays industrialisés. Les développements récents nous font croire que nous tendons vers un système grosso-modo équilibré et où chacun peut maintenir ses spécificités.

En raison de la globalisation galopante des relations financières une attention accrue reviendra aux places financières hors-zone GAFI.

3. Notre propre système anti-blanchissage a fait l'objet d'une appréciation positive lors de l'examen mutuel du GAFI du printemps dernier. Ceci étant, le résultat escomptait en quelque sorte des mesures supplémentaires qui sont actuellement dans le pipeline, mais dont l'entrée en vigueur n'est pas encore assurée :

- le "deuxième paquet" de droit pénal,
- la loi administrative contre le blanchissage (transposition de la Directive CE).

Une remise en question de l'un ou l'autre de ces textes serait perçue, avec raison, comme un pas en arrière, pire, comme un refus d'honorer des engagements attendus.

4. Au plan de la représentation suisse au sein du GAFI nous avons opté pour une solution provisoire d'une année. Celle-ci nous permet d'attendre le résultat des discussions sur l'avenir du GAFI, la capacité réelle du DFF de prendre ses responsabilités et l'insertion de l'Ambassadeur A. Greber.

Pendant l'année du GAFI V nous avons prévu la répartition suivante :

Le groupe de Direction

Le soussigné participera encore en septembre 1993 pour ensuite rester - à titre exceptionnel - un "membre Correspondant".

La plénière

M. Zuberbühler, CFB, reste Chef de délégation

M. Greber participera selon l'ordre du jour et suivant les priorités qu'il se

fixera.

Le GT 1 (affaires juridiques)

M. Gnägi, OFJ, est le Délégué permanent sous la direction du sous-directeur P. Müller. Le Professeur M. Pieth demeure à disposition comme expert pour les examens nationaux et les séminaires.

Le GT 2 (affaires financières)

M. Zuberbühler, CFB.

Le GT 3 (relations extérieures)

Mme E. Guyer, SEF / DFAE.

A la fin de l'année GAFI V (juillet 94), il est prévu d'élaborer un papier de discussion au CF soumis par les trois Départements intéressés.

Ce texte

- **ferait le point** des nouvelles orientations du GAFI,
- **fixerait les priorités suisses** en fonction des nouvelles données,
- **proposerait la nouvelle équipe** responsable du côté suisse.



Alexis P. Lautenberg

Copies à : BRC, KE, KT, DAE, BWA, BEG, GU
Ambassadeur A. Greber